

membre de ma famille visite le bien et signe le bon de visite

Par yann1, le 07/02/2011 à 12:25

mon oncle a visite un bien, j'ai appelle l'agence en leur disant qu'il viendrait faire les visites car je ne peux me deplacer, il a signe un bon de visite avec l'agence, le bien est a vendre en direct par la proprietaire, je n'ai pas signe le bon de visite, et je vais acheter le bien en direct avec les proprios, l'agence peut elle se retourner contre moi??